

LUMIU

La municipalité mise sur un environnement durable

Le village de Lumiu est en pleine mutation écologique. Depuis 2014, date de la dernière mandature, la commune change de peau et s'inspire d'un modèle économique en adéquation avec des projets environnementaux dans l'air du temps.

Construction prochaine d'un groupe scolaire à énergie positive, PLU protecteur de l'environnement, promotion d'un tourisme éco-responsable et durable, création d'une association foncière pour préserver les espaces agricoles, acquisition de terrains au cœur du village pour recréer les jardins ancestraux à des fins pédagogiques et patrimoniales, mise en place d'une station d'épuration biologique, amélioration de l'éclairage public en matière d'économie et de performance...

Une signature éco-responsable

La municipalité est entrée dans une logique urbaine de couleur verte et inscrit sa commune dans une stratégie durable et moderne. Sé-



La commune de Lumiu s'est positionnée dans une politique volontariste en matière d'environnement. Aujourd'hui, une convention vient récompenser ce choix.

/PHOTO ARCHIVES M.-S.A.V.

lectionnée comme modèle ou commune pilote, la municipalité de Lumiu a signé, en présence de la ministre de l'écologie Ségolène Royal, une convention avec le ministère de l'environnement

jeudi dernier à Paris. Sur la liste du dispositif *Territoires à énergie positive pour la croissance verte*, six domaines d'action éco-responsables sont inscrits : la réduction de la consommation d'énergie avec, par exemple, la restriction de l'éclairage public. La diminution des pollutions et le développement des transports propres, avec l'acquisition de voitures électriques qui réduiraient les rejets de CO₂. La création de réseau de chaleur pour développer les énergies renouvelables. La préservation de la biodiversité en supprimant du paysage les pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville.

La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets avec des actions pour le recyclage ou la diffusion de circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires. L'éducation à l'environnement en favorisant, par le porte-à-porte, la sensibilisation dans les écoles et à l'intérieur des maisons des habitants...

La commune de Lumiu répond à presque tous les critères. Remarquée pour son attitude globale, comme 430 autres collectivités, elle est aujourd'hui lauréate.

"Nous sommes quelques communes choisies en Corse comme *Territoires à énergie positive*. Nous avons reçu des subventions pour continuer cette action et nous engager

dans cette transition énergétique, dans cette biodiversité", note Dominique Casta, conseiller municipal chargé de l'urbanisme.

La politique est ambitieuse et impose à la commune une conduite exemplaire.

Mais combien coûte cette petite révolution écologique et économique ? "Nous avons estimé un certain nombre de projets à hauteur de 730 000 euros. La signature de cette convention nous permettrait d'obtenir entre 250 000 et 300 000 euros pour nous encourager."

Une enveloppe qui devrait permettre à la commune d'accélérer le mouvement de l'éco-construction.

LÆTITIA MARTINI



Une convention a été signée avec le ministère de l'environnement. Sur place, le maire Etienne Suzzoni et ses conseillers. /DOC. C.M.